



**Durée : jusqu'à 12 mois - A partir du Niveau 3 -
Accompagnement en présentiel ou à distance**

Pour qui est cette formation ?

Personne désireuse de transformer son expérience en diplôme ou titre.

Prérequis :

Toute personne en emploi ou en demande d'emploi ayant une activité professionnelle en rapport direct avec le contenu de la certification visée.

Passer un entretien de positionnement avec le CFPPA.

Conditions d'inscription :

Suite à l'entretien de positionnement, le candidat dépose son dossier de recevabilité ou de faisabilité auprès du certificateur.

Délais d'accès à l'accompagnement :

Dans le mois qui suit la validation du dossier de recevabilité par le certificateur.

Planning :

Défini avec l'accompagnateur VAE pour la planification des entretiens d'accompagnement.

Coût de la formation :

Nous consulter.

De nombreuses solutions de financement existent, contactez l'assistante pédagogique pour plus de renseignements.

Hébergement et restauration :

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour les tarifs, nous consulter.

Plus d'information
sur nos taux ici :



**Parcours
adapté**

**Accompagnement
de base
ou collectif
25h**

**Accompagnement
renforcé
31h**

**Accompagnement
partiel
minimum 5h**

**Faire reconnaître officiellement
ses compétences professionnelles**



Modalités de Sélection :

- Entretien de positionnement
- Vérification des prérequis
- Validation du dossier de recevabilité par le certificateur

Objectifs de l'accompagnement :

- S'approprier le référentiel du diplôme
- Choisir les tâches et activités à expliciter en rapport avec les expériences du diplôme
- Mettre en évidence les compétences, les aptitudes et les connaissances acquises
- Favoriser le travail de rédaction du dossier
- Préparer le candidat à l'entretien avec le jury

Quelle rémunération pour le ou la candidat(e) ?

Salaires ou allocations maintenu(es) pendant le parcours VAE.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un accompagnement individualisé peut être proposé, au besoin.



Accompagnement proposé :

- sur toutes les certifications.
- sur tous les secteurs de métiers: secrétariat, artisanat, sport, animation, commerce, management, agriculture, horticulture, sanitaire et social, industrie...

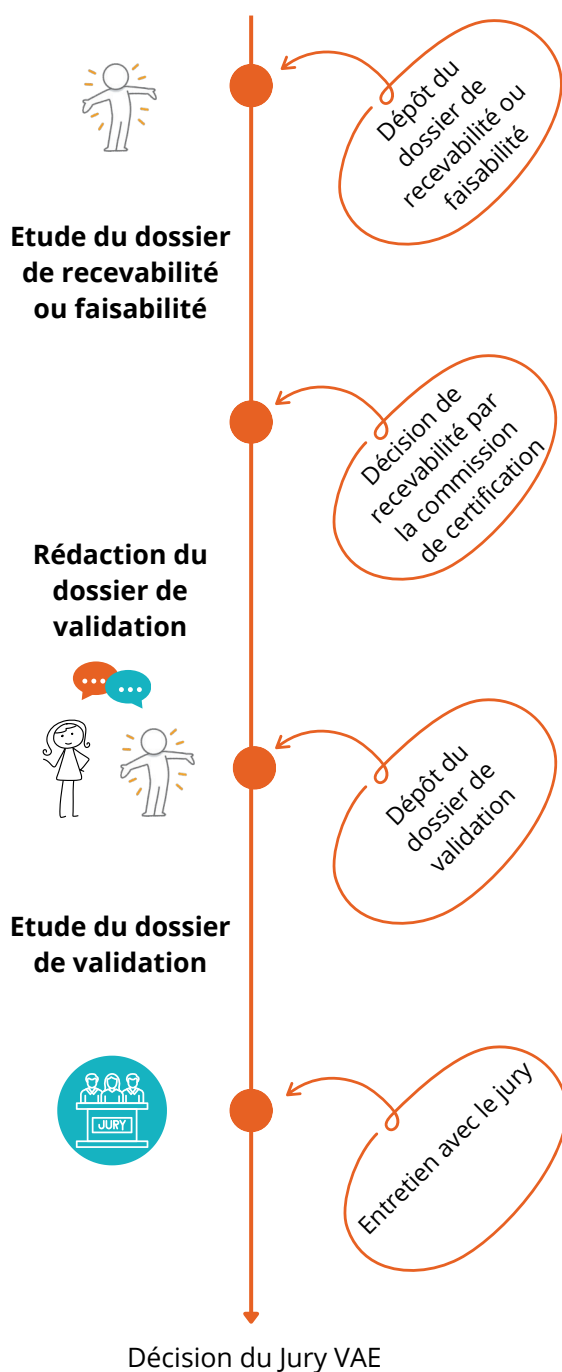


Méthodes pédagogiques :

- Formation en présentiel ou en distanciel
- Méthode de l'explicitation
- Accompagnement personnalisé, relecture et correction régulière du dossier, réactivité de l'accompagnateur
- Entraînement au jury
- Utilisation du Centre de Ressources et salle informatique du CFPPA

Le parcours d'une VAE :

Retrait du dossier de recevabilité ou faisabilité



Modalités d'évaluations :

Le dossier de validation est déposé au certificateur.

Chaque membre de jury étudie le dossier.

Lors d'un entretien d'explicitation, le candidat valide ou non les compétences du diplôme.

Si le diplôme est validé partiellement, vous pouvez déposer un dossier complémentaire, reprendre une formation ou développer une expérience nécessaire à une nouvelle demande.



Et après ?

En fonction du projet personnel du candidat : changement d'emploi, reconversion, évolution de carrière, accès à un autre poste, installation, ...

Contactez l'Assistante Pédagogique
CFPPA Terres & Paysages
79500 MELLE
05.49.27.02.92
cfppa.melle@educagri.fr